

*Questions orales*

Notre orientation a été énoncée clairement, que ce soit par moi-même, par le sous-ministre ou dans nos brochures d'information publique. Nous avons pour principe de ne pas fausser la concurrence entre les industries.

Le Nouveau parti démocratique voudrait sans doute choisir des gagnants et des perdants parmi les industries qui se font concurrence, mais les gens d'affaires du Canada ne pensent pas que ce genre d'exercice de la part du gouvernement constitue un bon usage des deniers publics. D'ailleurs, c'est sans doute aussi l'avis des contribuables.

## LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, le ministre n'a pas répondu à la question. Je la reformulerai donc de la façon la plus simple possible.

M. Stanley Hartt, ancien sous-ministre des Finances, a dit: «Nous devons trouver d'autres moyens acceptables», en vertu de l'accord, de promouvoir le développement industriel. Il parlait des programmes de développement régional dans le contexte de l'accord.

Le ministre affirme-t-il maintenant aux Canadiens que M. Hartt avait tort et que le gouvernement du Canada n'a pas besoin de modifier ses programmes de développement régional? Je veux une réponse claire. Le gouvernement doit-il modifier les programmes de développement régional à cause de l'accord, oui ou non?

**L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien):** Non.

## LA POSITION DES MINISTRES

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, le ministre peut-il expliquer pourquoi le sous-ministre chargé de la Diversification de l'économie de l'Ouest a déclaré hier, à propos d'un secteur particulier, qu'il ne pourrait plus y avoir de programmes de développement dans ce secteur? Le sous-ministre des Finances, qui a lu le texte de l'accord, parlait des négociations qui se poursuivront au cours des cinq à sept prochaines années et de ce qui constituera sans doute une subvention. Comment se fait-il que ces experts, et les ministres qui essaient de protéger leur carrière politique, ne sont pas du même avis?

**L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien):** Monsieur le Président, je ne crois pas que les ministres ou les députés de ce côté-ci de la Chambre auront à craindre pour leur carrière politique lorsque les gens examineront les solutions de rechange proposées.

J'ai déjà expliqué au député pourquoi le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien soutient depuis sa création que nous ne viendrons pas en aide aux industries concurrentielles. A l'instar des industriels—et le député peut vérifier mes propos auprès des responsables de l'industrie de la viande rouge dans l'ouest du Canada—nous ne croyons pas que le gouvernement doit choisir les gagnants et

les perdants dans un secteur concurrentiel. J'ai dit qu'il n'était pas nécessaire de modifier cette politique à cause de l'accord de libre-échange et c'est exact.

L'accord n'impose à l'égard des subventions aucune obligation qui n'existe pas déjà en vertu du GATT. Si nous étions libres d'aider ou de promouvoir des entreprises sans crainte des droits compensatoires dans le cadre du GATT, nous pourrions continuer de le faire sans crainte dans celui de l'accord de libre-échange.

\* \* \*

● (1140)

## LES SUBSTANCES DANGEREUSES

## LES BPC—LE PORT DE MONTRÉAL—L'ENTREPOSAGE ET L'EXPÉDITION DE BPC

**Mme Sheila Finestone (Mount Royal):** Monsieur le Président, non seulement je suis une Montréalaise, une mère et une grand-mère, mais j'ai aussi le privilège de représenter à la Chambre des communes une circonscription de la grande ville de Montréal. J'ai été horrifiée d'apprendre que le port de Montréal, qui relève du gouvernement fédéral, est le plus important lieu d'entreposage et d'expédition de BPC en Amérique du Nord.

En plein coeur de Montréal, au milieu de trois millions de personnes, il y a des déchets dangereux. Ma question est la suivante.

**M. Lewis:** Charlie aurait pu vous dire cela.

**M. Crofton:** Dommage que vous n'avez pas découvert cela quand vous étiez au pouvoir.

**Une voix:** Pourquoi ne répondez-vous pas à la question, Charlie?

**M. le Président:** La députée de Mount Royal a la parole.

**Mme Finestone:** Monsieur le Président, il est question ici de produits chimiques dangereux, et je saurais gré aux brutes du parti ministériel d'écouter ce que j'ai à dire.

Malheureusement, nous savons maintenant les dommages que ces déchets dangereux peuvent causer. Le ministre a-t-il vérifié récemment si la manutention de ces substances à Montréal se fait de façon sûre? S'il l'a fait, peut-il nous assurer que le niveau de sécurité est au maximum? Dans le cas d'un désastre, quel genre de plan d'urgence a-t-il pour l'évacuation de la ville de Montréal?

**L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je ne crois vraiment pas que la députée ajoute beaucoup à ce débat en tenant ce genre de propos hystériques. Elle dit qu'elle est fière de représenter Montréal, et elle a raison. Je ne sais cependant pas si ses électeurs sont aussi fiers de son rendement en constatant qu'elle est si peu au courant de ce qui se passe dans sa circonscription.

**M. Nunziata:** Vous ne voulez pas répondre, hypocrite.